

Montre TAVIE Alzheimer



- ✓ Etanche à l'éclaboussure (norme IP 67)
- ✓ Fermeture sécurisée ne pouvant être enlevée par le porteur (en option)
- ✓ Batterie rechargeable longue durée (durée de charge totale : 2 heures)
- ✓ Montre affichant l'heure, l'état de charge de la batterie et le réseau
- ✓ Configuration du bracelet avec une seule base
- ✓ Possibilité de rajouter des bases pour des lieux de vie plus grands
- ✓ Poids : 20 grammes

Comment s'abonner ?



Par téléphone

Lors de votre appel, notre équipe évaluera avec vous si le bracelet convient à la situation que vous vivez. Ensuite, elle vous expliquera le fonctionnement et la démarche à suivre.

Contactez votre conseiller local :

TAVIE PACA : **04 42 67 27 45**
client@teleassistance-tavie.fr

TAVIE AQUITAINE : **05 56 72 74 32**
TAVIE PARIS IDF : **01 82 83 62 31**
suiviclient@teleassistance-tavie.fr



Par internet

Vous y trouverez toutes les informations concernant la montre. Vous pouvez remplir le contrat d'abonnement et souscrire. Vous serez ensuite contacté par notre équipe pour organiser la mise en place.

www.tavie.fr



Agrément n°SAP509839023
Tavie, 145 Rue de Belleville 75019 Paris, RCS: 509839023


Télé Assistance



GPS Alzheimer

L'autonomie, la sécurité du patient Alzheimer
Le répit pour ses proches

www.tavie.fr

tavie Alzheimer

Dispositif de géolocalisation assistée novateur pour les personnes atteintes de troubles cognitifs

Tavie Alzheimer sécurise la personne en perte de repères ou désorientée en permettant d'intervenir auprès d'elle grâce au GPS.

Le bracelet apporte tranquillité d'esprit aux aidants et diminue l'angoisse liée à une fugue.

De plus, il réduit la charge que représente le maintien sur le lieu de vie et permet ainsi au patient de bénéficier plus longtemps de son environnement familial.



Comment fonctionne le dispositif ?



Au domicile



- ▶ Mode économie d'énergie : GPS inactif
- ▶ Le bracelet est connecté automatiquement à sa base (Bluetooth)
- ▶ Autonomie : 7 jours
- ▶ Pas d'alerte



Dans la zone de vie

- ▶ Définition de la zone en concertation avec les aidants
- ▶ Possibilité de retrouver la personne perdue dans sa zone de vie en se connectant à l'espace sécurisé internet.
- ▶ Autonomie : 3 jours
- ▶ Pas d'alerte



Hors de la zone de vie

- ▶ Déclenchement automatique de l'alarme vers des numéros choisis
- ▶ Position GPS relevée toutes les 2 minutes
- ▶ Autonomie : 24 heures



Prise en charge de l'alerte

- ▶ Alerte envoyée à l'entourage avec un lien vers l'interface web
- ▶ GPS activé et actualisé toutes les deux minutes pendant toute la durée de la prise en charge

Ce bracelet peut aussi être utilisé par des randonneurs ou des personnes fragilisées ayant besoin de sécurité lors de leurs déplacements extérieurs.

